

Mentions légales

KW KW JOUANACAERA

Raison sociale : TEAM FRENCH CARIBBEAN

Adresse siège social : Centre d'affaires de Martinique - Entrée Pierre - Californie 2 – 97232 – Le LAMENTIN

Siret : 88367679300010

Délivrance Siret : PORT DE FRANCE

Numéro TVA Intracommunautaire : FR21 883676793

Forme juridique : SAS

Capital social : 100 100 €

Assurance RCP : MMA IARD

Carte Transaction : CPI97212020000044863

Date de délivrance : 15/07/2020

Délivrée par : CCI de la Martinique

Caisse de garantie financière : GALIAN

N° de caisse de garantie : B 01050870

Adresse caisse de garantie : 89, rue de la Boétie

Montant de la garantie financière : 120 000 €

Nom du médiateur : ANM

Adresse du médiateur : 62 rue TIQUETONNE 75002 Paris

Adresse du site: <https://www.anm-mediation.com/>

HONORAIRES DE VENTE

Mandats de vente : Montant minimum d'honoraires : 6 000 € TTC ; honoraires charge vendeur ou acquéreur

| SUR LA TRANCHE DE PRIX | MONTANT TTC |
|------------------------|-------------|
| < 150 000 € | 8 % |
| de 150 001 à 200 000 € | 7 % |
| de 200 001 à 250 000 € | 6 % |
| de 250 001 à 300 000 € | 5 % |
| > 300 001 € | 4 % |

Mandat de vente success :

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause confiance :

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent barème.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent barème.
-

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause fidélité :

- Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais d'une Agence du Réseau Keller Williams pour le compte d'un même client.

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause Win/Win:

- Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés par moitié, en cas de vente à un Acquéreur présenté par le Mandant, dans les conditions prévues par ledit Mandat SUCCESS.